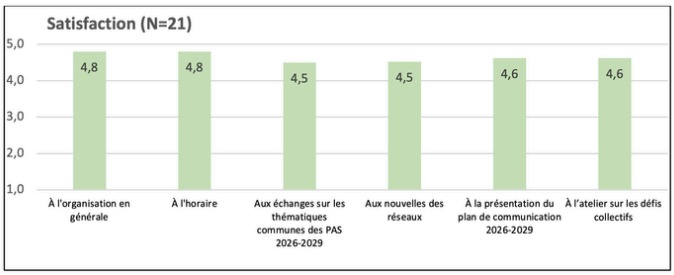
Vol 10 | N° 4 Novembre 2026

COSMOSS
Pour que chaque jeune développe son potentiel

Info-CRC COSMOSS

Synthèse des évaluations de la rencontre CRC-CLC

La synthèse des évaluations de la journée d'échange CRC-CLC a été présentée aux membres du CRC. On y constate que la rencontre a été très appréciée.



- « Enrichissant, de belles découvertes. »
- « Merci pour cette belle journée qui fait toujours du bien et qui nous motive à poursuivre notre engagement. »
- « Superbe organisation, déroulement sans temps mort. Merci pour cette belle rencontre. »

Des représentantes et représentants de CLC mentionnent vouloir ramener dans leur concertation de l'information sur le plan de communication et l'importance de faire rayonner les retombées de COSMOSS, ainsi que des initiatives inspirantes d'autres territoires.

Étant donné la tenue de l'Assemblée régionale des partenaires le 17 juin prochain, il est envisagé de retarder la prochaine rencontre CRC-CLC en juin 2028 afin de ne pas sursolliciter les membres des CLC COSMOSS.

Un merci spécial à celles qui ont partagé avec générosité des expériences inspirantes de leur territoire.

Assemblée régionale des partenaires COSMOSS

Le programme a été adopté et sera rendu public en janvier prochain. Les coûts d'inscription seront de 35 $ par personne, incluant le dîner et les pauses. **C'est un rendez-vous le 17 juin 2027 à l'Auberge Lapointe, à Rivière-du-Loup.**

Toutes les personnes qui participent à des comités COSMOSS (CLC ou comités de travail) sont les bienvenues, ainsi que les équipes COSMOSS bien sûr. Près de 175 partenaires sont attendus à cette journée d'échange et de mobilisation pour le bien-être des enfants et des jeunes bas-laurentiens.

Projet pour la Fondation des Canadiens pour l'enfance

Santé et bien-être

Le CRC COSMOSS a entériné le dépôt du projet conçu en partenariat avec les huit CLC COSMOSS et leurs équipes.

Ce projet sera déposé officiellement d'ici la fin novembre et la réponse est attendue en avril 2027. Il vise à renforcer la pratique d'activités physiques chez les jeunes du primaire et du secondaire en contexte de défavorisation ou issus de l'immigration.

Des activités d'initiation et de découvertes sportives et de plein air seraient offertes en fonction des besoins et intérêts des enfants et des jeunes ciblés par les organisations du milieu. La poursuite de la pratique des activités préférées par ces jeunes serait ensuite facilitée en levant des obstacles, tels que des frais d'inscription, de transport et d'accès à de l'équipement.

Les équipes COSMOSS seront informées de la réponse de la Fondation le plus rapidement possible afin d'inclure une fiche stratégie à cet effet dans l'actualisation du plan local COSMOSS pour l'année 2027-2028. Nous croisons les doigts.

Modification de la balise financière Frais de convivialité

Le CRC COSMOSS a adopté en octobre 2025 une révision des balises financières en vue de la préparation des plans locaux COSMOSS 2026-2029.

Pour la première fois en 20 ans, des dépenses d'animation et d'intervention directe auprès des jeunes sont devenues admissibles. Ce nouveau bloc de dépenses admissibles pour des activités d'animation et d'intervention directe est limité à un maximum de 25 000 $ par année.

Il inclut un maximum de 3 000 $ pour des frais de transport de jeunes. Il limite aussi les frais de convivialité et divers incitatifs à la participation à un maximum de 5 000 $.

Ce montant maximum de frais de convivialité a été adopté afin de limiter les dépenses d'incitatifs à la participation, concours et cartes cadeaux offerts aux jeunes et de dédier une partie significative du 25 000 $ à l'objectif d'animation et d'intervention directe auprès des jeunes.

Toutefois, le CRC constate que cette balise affecte également l'organisation des grandes rencontres de partenaires, et ce, dans un contexte où le coût des repas explose.

Le CRC a donc décidé de modifier la balise financière des frais de convivialité en vue des PAS 2027-2028. Ainsi, les frais de rencontres des partenaires seront limités à un maximum de 5 000 $ par année et les frais de convivialité nécessaires pour les activités d'animation et d'intervention directe auprès des jeunes seront également limités à un maximum de 5 000 $ par année. Alors que la balise de transport des jeunes de 3 000 $ demeure inchangée.

Le CRC place sa confiance dans la vigilance des membres de CLC dans le contexte actuel de rigueur budgétaire.



Développement des tout-petits

Du 16 au 22 novembre, soulignons la Grande Semaine des tout-petits

Pour souligner la Grande Semaine des tout-petits, COSMOSS rend hommage aux personnes qui se dédient au développement des tout-petits. Des infographies de type carrousel seront diffusées sur Facebook et Instagram. Il s'agit de portraits et témoignages de partenaires de nos huit territoires de MRC. Nous vous invitons à «aimer ou partager » ces publications pour faire rayonner l'engagement de cœur de ces huit belles personnes et de leur réseau.

La lever du drapeau lancera la GSDT dans plusieurs municipalités dès le lundi 16 novembre à 10h00.

L'Info-CRC est une publication de COSMOSS Bas-Saint-Laurent
Emma Savard, directrice générale
Téléphone : 418 724-6440, poste 237
Courriel : esavard@cosmoss.qc.ca

COSMOSS Pour que chaque jeune développe son potentiel